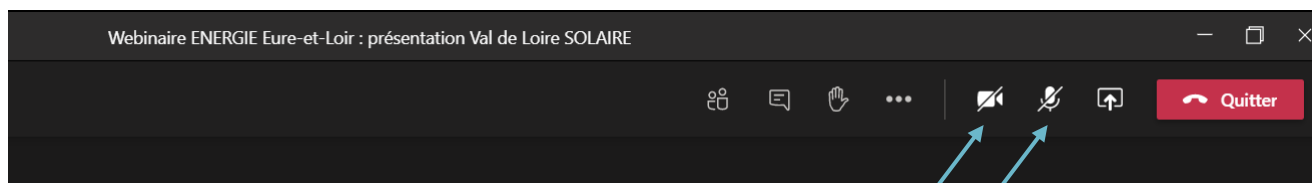


Bonjour et bienvenue dans ce webinar dédié à



Le webinar commencera à 14h30.

En attendant, merci de couper votre micro et votre caméra.



en haut à droite
de votre écran

Déroulement du webinaire

- Présentation des intervenants
- Le rôle De Territoire d'Energie Eure-et-Loir
- Présentation d'EneR CENTRE-VAL DE LOIRE
- Les offres
- Le déroulement juridique
- Contacts
- Questions/réponses



La transition énergétique au cœur des territoires

WEBINAIRE du jeudi 26 septembre 2024

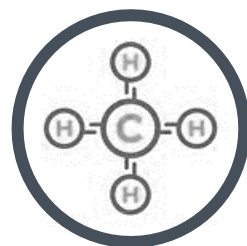
Présenté par

François-Olivier QUEGUINER - Responsable du développement (EneR CENTRE-VAL DE LOIRE)

Romain GOUGEON - Chargé de missions EnR (EneR CENTRE-VAL DE LOIRE)

Ingrid HEURTAULT - Responsable pôle transition énergétique (Territoire d'Énergie Eure-et-Loir)

1. Le rôle d'ENERGIE Eure-et-Loir



Grands projets EnR
Production d'électricité et de bio gaz

Photovoltaïque, éolien,
hydroélectricité, méthanisation

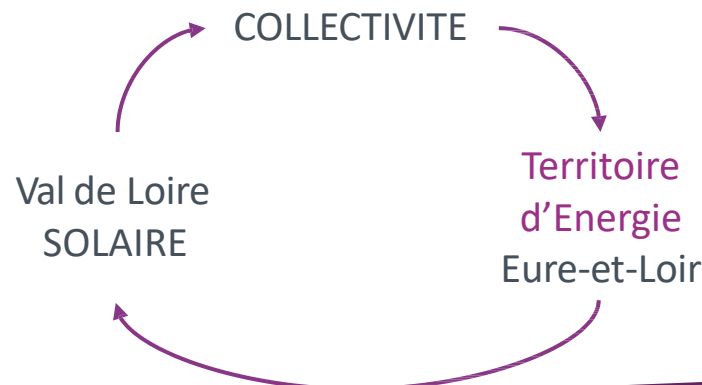
Petits projets EnR
Production d'électricité

Photovoltaïque

Petits projets EnR
Production de chaleur

Bois-énergie, géothermie,
solaire thermique

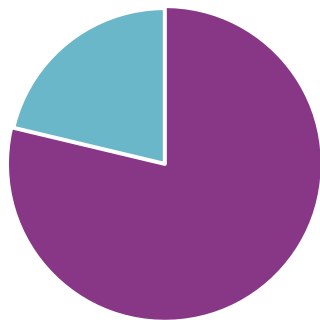
- **Territoire d'Énergie** Eure-et-Loir demeure l'interlocuteur privilégié pour la réalisation de votre projet.



2. EneR CENTRE-VAL DE LOIRE

- Création en 2012 par le SIEIL, puis régionalisation à partir de 2016
- Capital social de 10 M€, présidence assurée par Jean-Luc DUPONT

Répartition de l'actionnariat



■ Actionnariat public ■ Actionnariat privé



Notre rôle

- Développer et investir dans des projets d'énergies renouvelables
- Être un appui pour les syndicats d'énergie afin qu'ils conseillent et assistent les collectivités désireuses d'investir sur leur patrimoine

2. EneR CENTRE-VAL DE LOIRE

Domaines d'intervention :



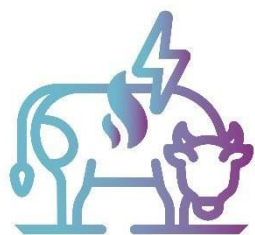
Photovoltaïque

- Toiture (>500 m²)
- Ombrières (>36 places)
- Centrale au sol (>3,5 ha)



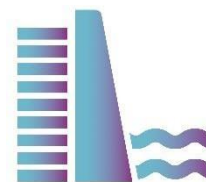
Éolien

Développement en propre ou co-développement.



Méthanisation

Accompagnement dans le montage des dossiers, conseil technique et financement des projets.



Hydraulique

Développement en propre ou co-développement.

2. EneR CENTRE-VAL DE LOIRE

Réalisations

Projets photovoltaïques

- ✓ Puissance : 14 035 kWc
- ✓ Production : 15 222 MWh
- ✓ Consommation annuelle de 9000 habitants



Méthanisation

- ✓ Actionnaire à 20%
SAS BRE METHANISATION
- ✓ CHANNAY-SUR-LATHAN
- ✓ 75 kW électrique
- ✓ 75 kW de chaleur
- ✓ Production de spiruline sur l'exploitation agricole

Portefeuille de projets

Photovoltaïque

- ✓ Projets au sol (DEV.) \approx 150 MWc \approx 17 000 habitants
- ✓ Projets en prise de participation ou co-développement (\approx 80 MWc)
- ✓ Projets en toiture et en ombrière via la société SOLAIRE TOURAINNE POITOU (Parts 20%) : 5 MWc (DEV.)
- ✓ Projets en toiture et en ombrière via la société Val de Loire Solaire (Parts 50%) : 15 MWc (DEV.)



Éolien

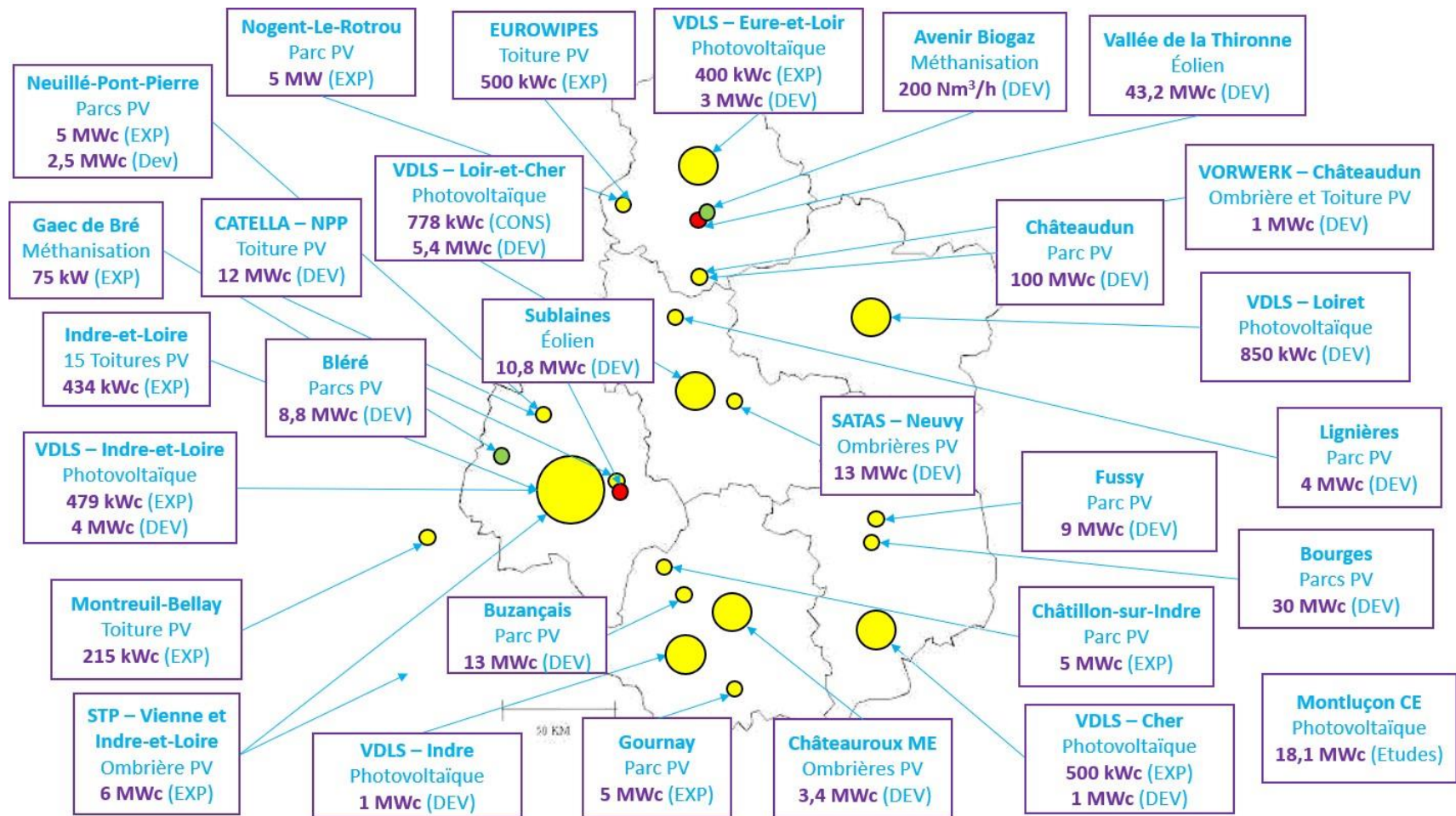
- ✓ Un projet en co-développement pour la sauvegarde des intérêts des citoyens et des collectivités
- ✓ Réflexion sur la prise de participation dans des projets en cours de construction



Méthanisation

- ✓ Accompagnement de plusieurs projets sur la Région Centre-Val de Loire
- ✓ Assistance sur MO pour les collectivités et/ou groupements d'agriculteurs porteurs de projets

2. EneR CENTRE-VAL DE LOIRE



3. Les offres

Offre « Tiers-Investissement »

- ✓ Développement
- ✓ Financement
- ✓ Construction
- ✓ Exploitation & Maintenance
- ✓ Assurance

Prise en charge à 100% par EneR CENTRE-VAL DE LOIRE

Contre versement d'un loyer pour l'occupation du foncier.



3. Les offres

Toiture & ombrières

- ✓ Projet 100 kWc < P < 500 kWc :
 - **En toiture** : 500 m² > S > 2500 m²
 - **En ombrière** : 36 à 180 places standards
 - Étude personnalisée
- ✓ Projet > 2500 m²
 - Étude personnalisée
- ✓ Orienté SUD de préférence

Types de bâtiments compatibles

- ✓ Gymnase
- ✓ Complexe sportif
- ✓ Locaux des services techniques
- ✓ Salles communales
- ✓ Écoles
- ✓ Maisons médicales
- ✓ Piscine
- ✓ Parkings publics



3. Les offres

**Offres contrat S21*

Offre « Tiers-Investissement + AutoConsommation Collective (ACC)*

- ✓ Développement
- ✓ Financement
- ✓ Construction
- ✓ Exploitation & Maintenance
- ✓ Assurance

Prise en charge à 100% par EneR CENTRE-VAL DE LOIRE

Contre versement d'un loyer pour l'occupation du foncier.
L'électricité est réinjectée sur le réseau et/ou **fournie au client en partie contre rémunération** via un mécanisme d'ACC, ECVL est propriétaire de la centrale.



3. Les offres

Offre « Clé en main » - Contrats EPC - O&M

- ✓ Développement
- ✓ Construction
- ✓ Exploitation & Maintenance
- ✓ Assurance

Prise en charge à 100% par le client

L'électricité est réinjectée sur le réseau ou utilisée par le client.
Le client est propriétaire de la centrale.



3. Les offres

Conditions pour une pré-étude technique en toiture :

- ✓ Minimum 500m²
- ✓ Dossier d'Ouvrage Exécuté (DOE) Toiture (Charpente + Etanchéité)
- ✓ Photos de la charpente
- ✓ Classe et type d'isolant
- ✓ Programme de réfection de la toiture

Aucune étude ne sera menée si les conditions ci-dessus ne sont pas respectées.

Les études peuvent néanmoins être réalisées si la grappe de projet est suffisante. Également, la commune peut porter en propre ces études (sous suivi de ECVL) et les réaliser en vue d'un projet photovoltaïque.



4. Le déroulement juridique

Étapes

1. Manifestation d'Intérêt Spontanée de notre part pour conclure une COT sur chaque site avec annexe d'un règlement de sélection.
2. Publication d'un avis de publicité pendant une durée de 15 jours révolus (Site internet ou Journal local, à votre choix)
3. Sélection du développeur selon règlement de sélection validé en conseil municipal
4. Délibération du conseil municipal sur l'autorisation de conclure une COT pour développer les centrales photovoltaïques.
5. Publication d'un avis d'attribution (site internet + journal local)
6. Signature de la COT 30 ans avec le développeur retenu
7. Démarrage de la construction possible à M+3

Documents joints

1. Manifestation d'Intérêt Spontanée + Règlement de sélection
2. Modèle de COT
3. Modèle d'avis de publicité

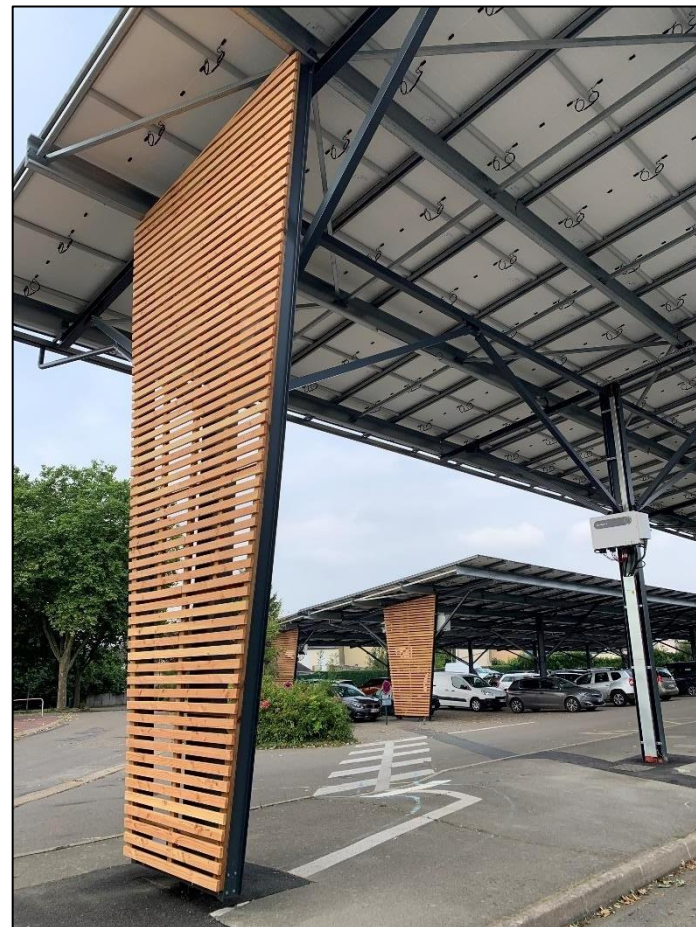
Quelques réalisations

- Toitures & Ombrières « Cœur de gamme » -



Ombrières premium

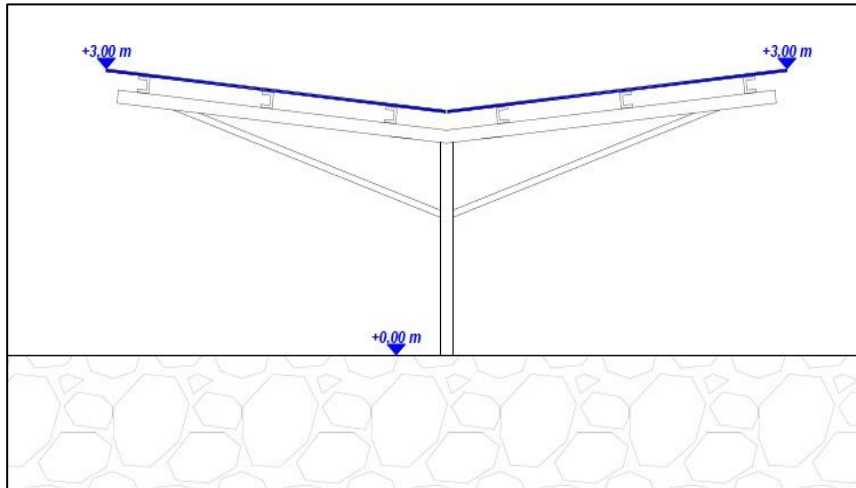
- Surcoût à prévoir, pris en charge par la collectivité -



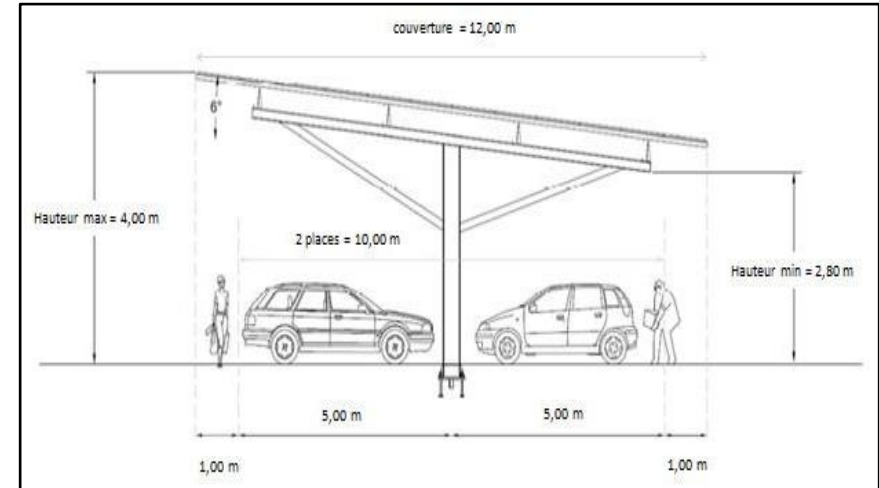
Projets sur boulodrome & terrains de tennis



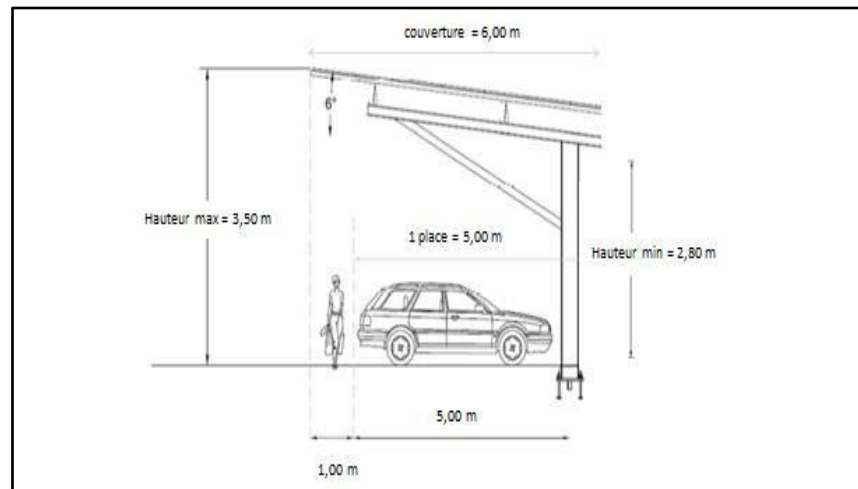
Plans de coupes



Ombrière double (orientée Est / Ouest)



Ombrière double (orientée Sud)



**Ombrière simple
(monopode)**



Romain GOUGEON
Chargé de missions EnR
rgougeon@enercvl.fr

02 46 93 01 72
07 63 76 81 94

François-Olivier QUEGUINER
Responsable du développement
fqueguiner@enercvl.fr

02 46 93 01 72
07 61 61 74 97



Ingrid HEURTAULT
Responsable
Pôle transition énergétique
enr-solaire@te28.fr

02 37 84 14 56